

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 18 octobre 2024

Installation du Comité régional pour l'emploi Occitanie : une instance au service de l'emploi pour tous !

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représentée par son vice-président en charge de l'économie, l'emploi, l'innovation et la réindustrialisation Jalil Benabdillah, ont installé, le 15 octobre, le Comité régional pour l'emploi (CRPE).

La loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a créé le Réseau pour l'emploi, réunissant les acteurs de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi et des entreprises, autour d'une nouvelle gouvernance, à chaque niveau territorial (régional, départemental, local), co-présidée par l'État et les collectivités territoriales.

Ce nouveau réseau poursuit un objectif ambitieux : un emploi pour tous à travers un accompagnement socioprofessionnel renforcé des personnes qui en ont le plus besoin.

Les expérimentations menées sur l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA dans l'Aveyron depuis début 2023 montrent la plus-value de cette approche renouvelée, avec 46 % de retour en emploi pour les personnes accompagnées (et même 65 % pour les allocataires du RSA en parcours emploi) et 91 % de satisfaction.

De même, sur la même période, les expérimentations menées sur les bassins de Saint-Gaudens, Castelsarrasin-Moissac et Carcassonne, associant étroitement l'État, la Région et les autres collectivités en préfiguration des futurs Comités locaux pour l'emploi, ont montré tout l'intérêt d'un engagement fort des collectivités pour répondre plus efficacement, en proximité, aux besoins de recrutement des entreprises et de développement des compétences des demandeurs d'emploi.

Ce modèle d'accompagnement renforcé a vocation à être progressivement déployé sur l'ensemble du territoire, à compter du 1^{er} janvier 2025.

La réunion du comité régional pour l'emploi a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de la réforme et d'avoir un premier échange sur la feuille de route du comité régional, qui pourrait s'articuler autour de 3 axes :

- Renforcer l'accompagnement des entreprises, notamment des TPE-PME, dans leurs démarches de recrutement et de fidélisation de leurs salariés ;
- Renforcer l'accompagnement et la montée en compétence des personnes en recherche d'emploi afin de favoriser leur insertion professionnelle ;
- Accompagner et outiller la gouvernance locale du réseau pour l'emploi.

Cette feuille de route sera également alimentée par les remontées des comités locaux et départementaux pour l'emploi, qui seront installés d'ici la fin de l'année.

La prochaine réunion du comité régional, prévue au 1^{er} trimestre 2025 en format plénier, permettra de valider la feuille de route régionale.

